

E X P O S I T I O N



CAEN - MAISON D'ARRÊT

6 juin 1944

LA GESTAPO EXÉCUTE
73 PRISONNIERS...



UNE EXPOSITION DE L'ASSOCIATION MÉMOIRES DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION NORMANDES (MRDN)

*Textes rédigés par Gérard Fournier, historien,
président de MRDN (sauf mentions)*

Avec le concours des Archives départementales du Calvados et de l'Orne

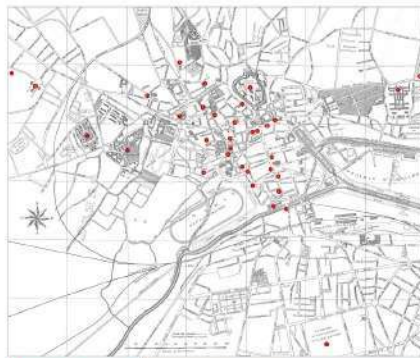


Illustration et mise en page



À l'arrière-plan, Harald Heyns, ancien chef de Sipo SD de Caen. Photographie au siège de la SSP d'Orléans vers 1940-1941. (CC-BY-SA) - Musée de Caen

LE SIPO-SD (GESTAPO) TRAQUE PARTOUT LES RÉSISTANTS...



LES BRANCHES ALLEMANDES D'ÉTAT ET DE LA POLICE, DE LA SÉCURITÉ ET DES PROSECUTIONS À CAEN EN 1944

<p>1. Commandement de la Sécurité Publique 1.1. Direction des Services de Sécurité Publique 1.2. Direction des Services de Sécurité Publique - Caen 1.3. Direction des Services de Sécurité Publique - Caen - Nord 1.4. Direction des Services de Sécurité Publique - Caen - Sud</p>	<p>2. Commandement de la Sécurité Publique - Caen 2.1. Direction des Services de Sécurité Publique - Caen 2.2. Direction des Services de Sécurité Publique - Caen - Nord 2.3. Direction des Services de Sécurité Publique - Caen - Sud</p>	<p>3. Commandement de la Sécurité Publique - Caen - Nord 3.1. Direction des Services de Sécurité Publique - Caen - Nord 3.2. Direction des Services de Sécurité Publique - Caen - Nord - Est 3.3. Direction des Services de Sécurité Publique - Caen - Nord - Ouest</p>	<p>4. Commandement de la Sécurité Publique - Caen - Sud 4.1. Direction des Services de Sécurité Publique - Caen - Sud 4.2. Direction des Services de Sécurité Publique - Caen - Sud - Est 4.3. Direction des Services de Sécurité Publique - Caen - Sud - Ouest</p>
---	--	---	---



55 Harald Heyns, chef de Sipo SD de Caen. (CC-BY-SA) - Musée de Caen

À veille du 6 juin 1944, le service de la police de sûreté allemande de Caen, communément appelé Gestapo, est dirigé par le SS-Obersturmführer (adjudant-chef) Harald Heyns. Cet Allemand, originaire de Magdebourg, âgé de 36 ans, marié, père de trois enfants, est un homme de haute taille (1,80 m), cheveux noirs, yeux bleus, silhouette sportive. Il parle bien le Français et possède un doctorat de philosophie. De juin 1940 à juin 1942, il appartenait à la Gendarmerie Reich (GSR) d'Orléans, unité de la police secrète de l'armée allemande.

En juin 1942, il est muté dans le Calvados, à l'annexe locale de la Gestapo de Caen, et nommé adjoint au chef de la police de sûreté allemande, le SS-Obersturmführer (sous-lieutenant) Heinrich Blüher qui commande une douzaine d'hommes et deux femmes.

De août 1943 au mois de février 1944, Heyns est promu chef de l'annexe extérieure de la Gestapo à Alençon, puis il revient à Caen, en remplacement de Meier, muté au siège régional de la Gestapo à Rouen, Rue du Donjon.



Caen - Personnel de la Gestapo, rue des Jacobins. (CC-BY-SA) - Musée de Caen

Réputé pour sa brutalité, Heyns, qui se fait appeler Bernard, procède directement, ou par l'intermédiaire de ses subordonnés, à de nombreuses arrestations au cours du printemps 1944.

Pour ce faire, il reçoit l'assistance du redoutable Bélier et d'une quinzaine d'autres unités d'assaut de la bande à Hervé qui contribuent à détruire, sans état d'âme, plusieurs organisations de résistance (réseaux Alliance, Cohors-Asturies, Zéro-France, Arc-en-Ciel, les groupes Front national de la gare de Caen, ceux du village de Montchamp, et du docteur Derrien d'Argences).



Localisation des différentes annexes de la Gestapo en Normandie (1943-1944). Les chiffres de captures en Seine-Normandie. (CC-BY-SA) - Musée de Caen



Leur Anxevettes agitées par les autorités allemandes dans le mois de mai 1944. (CC-BY-SA) - Musée de Caen

Àu début du mois de juin 1944, le quartier allemand de la maison d'arrêt de Caen est proche de la saturation. Le Débarquement des Alliés sur les rives de la Mer du Nord et du Calvados, le 6 juin à l'aube, provoque des réactions en cascade. L'officier commandant le quartier allemand de la maison d'arrêt, le capitaine Hofmann, a reçu l'ordre d'évacuer un trimestre les détenus. En cas d'évacuation, les prisonniers relevant de la Gestapo doivent être satisfaits et portés vers le Reich. Les autres, doivent être libérés immédiatement.

Tous les services allemands sont en alerte. Heyns a déjà donné l'ordre à ses hommes d'évacuer le service de la rue des Jacobins, mais seulement après avoir réglé le sort des prisonniers politiques de la prison. La gare de Caen, bombardée sévèrement, peu après 5 heures, n'est plus utilisable. Après plusieurs coups de téléphone passés auprès de la Feldkommandantur et des autres services, il comprend qu'il ne disposera pas des camions en nombre suffisant pour sortir tous les détenus de la prison. Il appelle ses supérieurs au siège régional de la Gestapo à Rouen. C'est à la suite de ce dernier coup de téléphone que le chef de la Sûreté allemande de Caen prend la décision de faire évacuer tous les prisonniers du quartier allemand de la prison de Caen, arrêtés par son service, impliqués dans les organisations de résistance, ou supposés tels.

Vers 5 heures du matin, les fusiers de la Gestapo arrivent à la prison de la rue des Jacobins Dupange pour y commettre l'irréparable. ■



Bernard Duval, Résistant arrêté par les nazis à Caen, le 10 mars 1944. (CC-BY-SA) - Musée de Caen

« Très tôt le matin, deux hommes se présentent au domicile de mes parents en demandant à ma mère de me voir, prétendant être un messageur à mes destinées. C'étaient des Français. Ma mère m'apparaît aussitôt, elle descend la supercote et, en partant, me dit de fuir par l'arrière de la maison. J'ai hésité, mais très vite, j'ai jugé l'urgence et une telle décision pouvait avoir, en cas de défaut de sa part, de ma personne. Je sautais très rapidement en terre et me suis enfuyé à l'instant de deux mètres que son fils avait tiré à parti avec la police allemande.

Sans avoir les munitions, je partis encaissé de trois coups par ces deux sbires « gestapistes ». Au hasard du chemin que nous allions prendre, je pensais pouvoir leur échapper en évitant une de ces routes passantes que je connaissais bien. Malheureusement, nous avons emprunté de grandes avenues, occupées le milieu de celles-ci. J'ai gardé toujours un souvenir de ce jour, surtout pour ce que j'ai pu voir de la police allemande.

Je suis arrivé au siège de la Gestapo, ma des Jacobins, mais nous sommes restés par un coin de l'immeuble qui correspondait à la Place de l'Ancre-Croisée.

À peine arrivé au siège de la Gestapo, je suis violemment projeté à terre et une paire de menottes m'a été collée.

Dirigé au sol, je me voyais que la grosse porte de l'entrée de l'immeuble était ouverte. L'éclairage de sa lampe venait un peu qui m'éclairait avec l'attitude sourde du petit maître.

Bernard Duval, Une jeunesse volée, Plénel 1977, page 101. (CC-BY-SA) - Musée de Caen

« POUR REMPLACER MEYER À LA TÊTE DU KOMMANDO DE CAEN, ON NOMMA UN MEMBRE DU KOMMANDO D'ALENÇON, HARALD HEYNS (...). BIEN QU'IL NE FUT PAS POLICIER PROFESSIONNEL, HEYNS ALLAIT MAINTENIR LE RYTHME DE TRAVAIL DE LA GESTAPO DE CAEN EN PORTANT DE TRÈS RUDES COUPS À LA RÉSISTANCE DU CALVADOS. »

Extrait de rapport de commission d'information honorables Jacques Delarue au Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, daté du 3 décembre 1986, pages 1 et 2. (CC-BY-SA) - Musée de Caen



Jacques Delarue. (CC-BY-SA) - Musée de Caen



CAEN - MAISON D'ARRÊT
6 juin 1944
 LA GESTAPO EXÉCUTE
 73 PRISONNIERS...



Marie-Clotilde de Combiens avec son père et deux officiers allemands, Caen, vers 1942-1943. (Archives des Archives)

Marie-Clotilde de Combiens

Elle fut un ancien officier de l'armée française recruté dans les assurances, Marie-Clotilde de Combiens entretient une relation amoureuse avec le numéro 2 de l'armée du Sipo-SD de Caen...

À partir de fin février 1943, Heyne est nommé chef du Sipo-SD de Caen. Avant abandonner tout autre poste...

Marie-Clotilde de Combiens fréquente assidûment le siège de la Gestapo, 44 rue des Jacobins, installée à des interrogatoires et sert l'officier de classement avec une des victimes de la Gestapo...

Aggravé par le cour du justice de Calvados, Madeleine de Combiens est condamnée à mort le 19 avril 1944...

Elle fut un ancien officier de l'armée française recruté dans les assurances, Marie-Clotilde de Combiens entretient une relation amoureuse avec le numéro 2 de l'armée du Sipo-SD de Caen...

Madeleine Béranger

Bernadette de Pont-Évêque, Madeleine Béranger irait Pignol, adhérent au RNF dès le début de l'Occupation. Par conviction et par intérêt, elle se met au service de la Gestapo de Caen...

Condamnée à mort par le cour du justice de Calvados, le 15 avril 1944, Madeleine Béranger est sa peine commuée aux travaux forcés à perpétuité.



Archives de la Gestapo, Caen, 1944.

... EN S'APPUYANT SUR UN RÉSEAU D'INFORMATEURS



À la fin de 1943, sous la nouvelle couverture du Centre d'information et de renseignement (CIR), Raoul Hervé dispose d'un bureau installé à l'angle de la rue Saint-Jean et de la rue Carrière...



Raoul Hervé, membre du PPF de Caen.

Citons d'abord le Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot. Hervé, qui est en fait un participant mineur, y a recruté plusieurs de ses « militants » éléments du groupe action: Jean Larocque, Daniel Collard, Serge Fortier et Pierre Bernadette...



Implantation des partis collaborationnistes dans le Calvados (1943-1944). Carte de la rue Saint-Jean - 1944. (Archives de la Gestapo, Caen, 1944.)

Autre pépinière de collaborateurs et d'informateurs (pas ou moins occasionnels), les membres du Rassemblement national populaire (RNP) dirigé au plan national par Marcel Déat...

Après avoir échappé miraculeusement à un attentat, le 4 septembre 1943, il dénonce à l'occupant. Il s'ensuit une série d'arrestations qui aboutissent dans les semaines qui suivent à une destruction presque complète du réseau Jean-Marie...

Vingt ans de prison à une dénonciatrice de 17 ans

Le 17 février 1944, une jeune fille de 17 ans, Madeleine Béranger, est arrêtée par la Gestapo de Caen. Elle est accusée d'être une informante de la Résistance...

Article relatant la condamnation d'une jeune dénonciatrice de 17 ans. (Liberté, 1944.)

La secrétaire du C. I. R. fera 5 ans de réclusion

Francine Béranger, secrétaire du Centre d'information et de renseignement (CIR) de Caen, est condamnée à cinq ans de réclusion pour avoir fourni des renseignements à l'occupant...

Deux ans de prison à une marchande

Marie-Clotilde de Combiens est condamnée à deux ans de prison pour avoir travaillé comme informante pour la Gestapo de Caen...

La secrétaire du CIR condamnée. (Liberté, 1944.)

« D'APRÈS RAOUL HERVÉ, IL Y AVAIT UN RÉSEAU DE DEUX CENT INFORMATEURS AUTANT DANS LE CALVADOS QUE DANS LA MANCHE, DANS LA SEINE-INFÉRIEURE, DANS L'ORNE ET MÊME, DISAIT-IL, À PARIS. LA PLUPART ÉTAIENT RECRUTÉS DANS LES GROUPEMENTS POLITIQUES PRO-ALLEMANDS. QUELQUES-UNS CÉPANDANT N'APPARTENAIENT À AUCUN PARTI. QUELQUES FEMMES EN FAISAIENT PARTIE. »

Audition de Mario Germaine, 34 ans, devant le commissaire de la surveillance du Territoire, 31 juillet 1944, p. 6 et 7. (AN, 1944.)



CAEN - MAISON D'ARRÊT 6 juin 1944 LA GESTAPO EXÉCUTE 73 PRISONNIERS...



LA MAISON D'ARRÊT DE CAEN, LIEU D'INTERNEMENT DES RÉSISTANTS



Localisation de la maison d'arrêt de Caen. (Source: le Commissariat de Caen, 1942)

TEMOIGNAGE

Jean-Baptiste Pierre

SURVEILLANT À LA MAISON D'ARRÊT DE CAEN PENDANT L'OCCUPATION

LA DESCRIPTION DE LA MAISON D'ARRÊT

« Le prison était partagé en deux parties, l'une réservée pour les Allemands, l'autre laissée à la disposition de l'administration (pénitentiaire française). En terme de côté réservoir, le pied de la cour était le quartier allemand, un rez-de-chaussée et 3 étages composé de prison 31 cellules. Ils avaient également dans le 1^{er} étage, 1 sous-sol réservé au capitaine et à l'intendant. »

« Ce bureau donnait sur la cour et la porte de sortie de l'établissement, la porte était toujours verrouillée et surveillée par les Français. »

« Dans la cour, les Allemands avaient monté une cuisine, ils fabriquèrent leur cuisine et celle de leurs soldats allemands et surveillants, ainsi que celle des détenus résistants français condamnés. L'intendant, dans les grandes cellules d'angle, étaient aménagés : leurs dortoirs, leurs infirmeries et leurs bureaux. Une des bords de la cour servait à la détention des femmes condamnées et détenues de droit commun. Quelques cellules étaient réservées pour les femmes incarcérées par les Allemands. Une surveillance allemande gardait celles-ci le jour seulement, la nuit, les femmes étaient seules. »

« Chaque bord de la cour servait à l'incarcération des détenus français de droit commun. Il y avait par étage, 21 cellules, plus portin, comptabilité, cuisine au sous-sol ainsi que les entrées de l'établissement et divers services : manutention, chauffage, douches pour hommes et femmes, pour ces derniers, le vendredi matin leur était réservé. »

« La suite de la cour était réservé aux bureaux. Les Allemands occupaient le local donnant sur la cour, tandis que nous occupions les deux autres locaux, dont lesquels nous étions à l'étage. Le bureau côté du couloir, face aux bureaux, se trouvaient les parkings. Les bureaux étaient séparés de la détention par deux grilles qui ne devaient jamais être ouvertes ensemble. Le quartier allemand était réservé au quartier allemand par des cloisons de planches, au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, et au 2^e étage le la petite galerie par un écran de bois de sap. »

Début de nuit - La maison d'arrêt le jour 1944 - de Jean-Baptiste Pierre, surveillant à la maison d'arrêt de Caen pendant l'Occupation. Source: Site Jean-Marie à Caen. (Site: Jean-Marie)



Vue aérienne du quartier de la maison d'arrêt de Caen (1942). (Source: 1942)

D

« le 6 juin 1940 à juillet 1942, la Maison d'arrêt demeurait sous la responsabilité de l'administration pénitentiaire française. À partir du mois d'octobre 1941, celle-ci est dirigée par le surveillant-chef Albert Puydijot. »

« En juillet 1942, un quartier situé dans l'aile principale de la prison est placé sous administration allemande. Une cloison de séparation en planches est construite à l'intérieur entre le quartier français et le quartier allemand. Le quartier allemand est confié à la Wehrmacht (armée de terre). Il devient alors un « Erziehungsbereich (Educatif) » (prison militaire dépendant de la Wehrmacht). En 1943-1944, les Allemands, suite de places et de personnels, remettent à l'administration pénitentiaire française la surveillance des détenus condamnés à de petites peines. Cela ne concerne pas les détenus politiques (résistants). »

« Dans le quartier allemand, au début du mois de juin 1944, le personnel militaire est dirigé par un officier subalterne, le capitaine Joseph Hoffmann. Il est assisté de trois sous-officiers, d'un adjudant d'état-major, Ritz, et deux adjudants, Lehmler et Gebauer. Le personnel allemand comprend également un interprète, Lindeman, et dans le quartier des femmes, une gardienne nommée Fraulien Rügler. »

« Les policiers du Sipo-SD (Gestapo) vont et viennent à leur guise dans la prison. Ils procèdent parfois sur place à l'interrogatoire des détenus. C'est par exemple le cas des membres du réseau Alliance arrêtés en mai et avril 1944. »

TEMOIGNAGE

Lucien Levillain

MEMBRE DU RÉSEAU SOE JEAN MARIE, ARRÊTÉ À DEAILLY E-SUR-MER, LE 10 SEPTEMBRE 1943, INCARCÉRÉ À LA PRISON DU COMMISSARIAT DE DEAILLY, PUIS TRANSMIS À LA PRISON DU COMMISSARIAT DE CAEN LE LUNDI 10 SEPTEMBRE 1943.

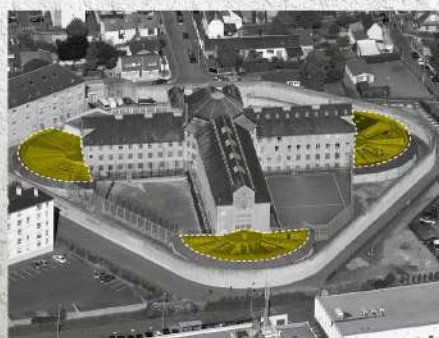
L'ARRIVÉE À LA MAISON D'ARRÊT

« Les Tactica sont là, devant la maison d'arrêt de La Maison. Après quelques formalités, direction du garage, long couloir amène à la chambre de la prison, où l'on nous enlève les chaussures. Nous gardons nos vêtements. Plus espacés les uns des autres, direction des matras, il y a, le nez au mur, Roger France, Joseph Fischer et moi-même. Ça discute en allemand. Il est environ 21 heures, de petites lanternes rouges donnent une ambiance indolore, sinistre, fantomatique. Ça nous donne le chair de poule. Je brame légèrement la tête. Je n'ai jamais vu une si belle nuit que moi-même, tout frappe le mur solennement. De petites étoiles miroboisèrent brusquement. Je tombe. Tout tourne. Matras bouillonnent. On me tenait debout. Une voix, à l'oreille : « Le nez au mur ? » J'ai compris. Le commissaire Dubois m'avait dit : « Il vous attend. » Il va au garage, bien tard, mais cela ne présage rien de bon. Je passe ma première nuit dans une cellule, seul, au rez-de-chaussée. Mardi, de bonne heure, je change « d'appartement », suite au troisième étage, côté droit en débouchant de l'escalier. Mis en cellule, seul, accompagné de l'inspecteur de service qui me surveille jusqu'à ce que mes vêtements soient déposés. La porte se referme. C'est le commencement. Je ne sais à quelle heure la porte s'ouvre. « Partez de la garde-chiourme ». « Dessalans par terre ? » Je suis. Du haut, je vois très bien les épaveux, les draps, les matras en cuir noir. Ils sont trois, je sais mentir. Je suis mentir. La Tactica est dans la cour. Je mentir, je suis en cellule à la cellule, devant pour le dimanche 14, rue des Laitiers. »



Lucien Levillain, le 13 juillet 2014. (Source: 2014)

Début de nuit - La maison d'arrêt le jour 1944 - de Lucien Levillain, du Réseau Jean-Marie à Deailly-sur-Mer, détenu à la prison d'arrêt de Caen pendant l'Occupation. Source: Site Jean-Marie à Caen. (Site: Jean-Marie)



Vue et localisation des recettes de la maison d'arrêt de Caen. (Source: 2014)



Extrémité principale de la maison d'arrêt de Caen (juin 1942). (Source: 1942)

« PENDANT LA PÉRIODE D'OCCUPATION, UN QUARTIER ALLEMAND AVAIT ÉTÉ INSTALLÉ À LA MAISON D'ARRÊT DE CAEN. LA SURVEILLANCE ET L'ADMINISTRATION EN ÉTAIENT EXCLUSIVEMENT ASSURÉES PAR LES AUTORITÉS OCCUPANTES. »

Extrait du rapport du commissaire central Louis Bouthon au directeur du service des crimes de guerre ennemis, 22, place Vendôme, Paris, 20 décembre 1944. (Source: 2014)



CAEN - MAISON D'ARRÊT
6 juin 1944
LA GESTAPO EXÉCUTE
73 PRISONNIERS...



Caen, 6 juin 1944. Les personnels pénitentiaires et leurs familles se préparent à partir à la commune d'incarcération de la prison collective délabrée au pénitencier de la maison d'arrêt et arrivent le 6 juin 1944 pour passer 145 jours en camp.

LE PERSONNEL

Jean-Baptiste Pierre

SURVEILLANT À LA MAISON D'ARRÊT DE CAEN PENDANT L'OCCUPATION

LE PERSONNEL (PÉNITENTIAIRE FRANÇAIS)

Au 6 juin 1944, le personnel de la maison d'arrêt était composé de : 1 surveillant-chef, 4 surveillants-chefs adjoints, 17 ou 18 surveillants et 4 surveillantes femmes. Sur ces 18 surveillants, certains étaient affectés à la surveillance des condamnés.

Les surveillants étaient des gendarmes de troupe composés de débrusés mis à la disposition des établissements par l'administration. Une certaine de débrusés était affectée à l'entretien.

Pour la garde intérieure (la détention de nuit et de jour, consistait principalement dans la surveillance des cellules, la feuille des détenus et des collets et le « communiqué », 10 ou 11 surveillants étaient nécessaires.

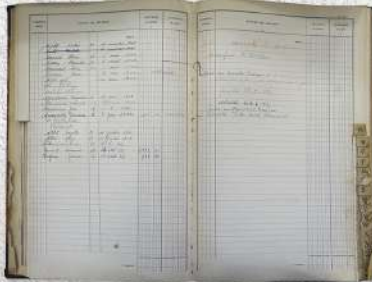
Un personnel féminin était insuffisant pour assurer la garde de nuit, les repas de prison et de mets de camp que les soldats allemands. Il y avait au 6 juin, une condamnée à mort qui était surveillée continuellement et une autre sous surveillance. Il y avait également une femme qui avait accouché quelques jours avant qu'elle ne soit envoyée à l'hôpital.

Cependant, à aucun moment, côté détention, nous n'avons été envoyés par les services allemands. Par contre, au bureau, il y en avait beaucoup. Les visites officielles étaient combinées à l'école de ceux communiés, chez nous à nous entendre, même lorsqu'il s'agissait d'un agent de la Gestapo ou d'un journaliste allemand venu chercher des renseignements dans notre bureau. Les Allemands étaient toujours porteurs d'une pièce officielle, soit du type « Dienstausweis », ou procureur ou des services de la préfecture, alors qu'ils avaient pu abuser de leur autorité d'occupant.

Le 6 et le 7 juin, dans la soirée, des membres du personnel ont demandé l'autorisation d'amener leur famille à la maison d'arrêt. Toutes les pièces obligatoires, en sous-sol, furent occupées également par les enfants qui vivaient dans la cour avec l'administration. Une vingtaine de personnes et environ 40 enfants furent ainsi hébergés dans l'établissement.

Il faut cependant être à ce sujet très prudent car la prison n'était pas susceptible de résister aux bombes, aussi est-il à noter que la prison avait déjà reçu 7 obus, en ne faisant que des dégâts légers, une voûte s'était effondrée. La bombe allemande qui ne nous était pas destinée a détruit un escalier de deux étages dans un bâtiment en construction, situé dans l'enceinte de la maison d'arrêt, où 22 personnes du personnel, plus quelques détenus, étaient rassemblés. Un seul enfant de 18 mois, qui avait 120 blessures, heureusement légères et superficielles, mais s'était déjà quelques jours après le 6 juin.

Extrait de 1944 - Le ministre d'Arrêt le 6 juin 1944 - de Jean-Baptiste Pierre, surveillant à la maison d'arrêt de Caen pendant l'Occupation, recueilli par Michel Martin à Caen. (voir page 100)



Extrait de registre des détenus par l'autorité allemande et son décret, 1943-1944. (1943-1944)



Rapport de la brigade effectuée par le commandant central de Caen, Louis Dubois, à la maison d'arrêt de Caen au sujet des défilés du 6 juin 1944. 17 juillet 1944. 4 pages. (voir page 100)

L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE SOUS LE JOUG ALLEMAND

De leur arrivée à Caen en juin 1940, les Allemands installent au rez-de-chaussée de la maison d'arrêt un bureau abritant l'administration de la Feldkommandantur 723 installée dans les locaux de l'hôtel Malherbe, Place Foch. Puis ils réquisitionnent la grande galerie qui devient le quartier allemand de la prison. Cependant l'administration pénitentiaire française conserve encore le matin sur la mise sous écoute, la tenue des registres, la détention et la surveillance des prévenus et des condamnés. Sur le registre des « Prévenus par l'Autorité Allemande » pour 1941 et 1942, les surveillants français notent tous les mouvements de la population carcérale : entrées et sorties (détentions), transferts vers l'hôpital, transferts du quartier allemand vers le quartier français, transferts vers une autre prison française, déportations, exécutions.

Cependant à partir de juillet 1942, le quartier allemand et le quartier français sont administrativement et matériellement séparés par des décrets en planches. Plus aucun surveillant français ne pénètre dans le quartier allemand administré et surveillé par des militaires de la Wehrmacht commandés par un capitaine (Hauptmann). Cette mesure coïncide avec l'installation à Caen d'une antenne extérieure du Gестапо (Gestapo).

Les gardiens allemands occupent également un bureau situé dans la tête de la croix et, dans le quartier des femmes situé dans l'un des bras de la croix, des surveillantes allemandes gardent les prisonnières incarcérées sous leur autorité.

Le quartier français ne dispose donc plus que du petit bras de la croix, où s'entassent les prévenus et condamnés de droit commun à de courtes peines, hommes d'un côté, femmes de l'autre.

Le personnel français compte 18 surveillants et 4 surveillantes commandés par 4 surveillants-chefs adjoints et un surveillant-chef, Albert Puydupin.



Travaux de la Gestapo de Caen, 1942. Extrait de la liste des détenus de la maison d'arrêt de Caen, en tenue d'été, surveillant-chef à la maison d'arrêt de Caen sous l'Occupation, présenté à l'appui d'une demande de carte de Constatation d'identité à la Mairie de Caen, 20 décembre 1944. (voir page 100)

Le quartier français ne reçoit que les détenus de droit commun, mais ils sont peu nombreux à demeurer dans les cellules de la maison d'arrêt, assurés pour la plupart divers services : cuisine, distribution de la nourriture, nettoyage. Dans la période précédant le 6 juin 1944, une certaine de droit commun sont dispersés dans des communes réparties à Caen et dans divers villages du Calvados, Arden, Bonneville, l'Ornevilleuse, Carpiquet, Courdonn, Monderville, Rocquancourt et Sablé où ils sont mis à disposition des services municipaux. Quelques surveillants de la prison sont affectés à la surveillance de ces droit commun placés ainsi en semi-liberté. En général, ils ne reviennent à la maison d'arrêt que pour être libérés, émigrés. Tous les surveillants « l'occupant » venait les prendre à leur libération pour les envoyer en Allemagne au titre de service obligatoire, sous réserve des conditions d'âge et de santé.

Dans le quartier allemand, les membres des réseaux et mouvements de résistance cohabitent souvent avec des prévenus ou condamnés à de courtes peines (quelques mois) pour des délits mineurs : braconnage, vols au préjudice de l'armée allemande, marché noir, propos injurieux à l'égard de l'armée allemande, entrée dans la zone contrôlée interdite sans autorisation, abandon de travail au détriment de l'Organisation Todt.

Une note du cabinet du préfet du Calvados, datée du 15 juillet 1944, au sujet des prévenus soumis en ayant ou lieu à la maison d'arrêt, s'appuyant sur les déclarations du surveillant-chef estime qu'« au 5 juin, l'effectif pénitentiaire de la maison d'arrêt du quartier allemand de la prison de Caen devait être de 92 personnes. »

1. Informations prises lors d'une visite à la prison de Caen le 15 juillet 1944. 2. Maison de détention de Caen le 6 juin 1944 - voir page 100. 3. Voir page 100 au sujet de la prison allemande. 4. Informations prises lors d'une visite à la prison de Caen le 15 juillet 1944.

« IL FAUT NOTER QUE LA DIRECTION FRANÇAISE DE LA MAISON D'ARRÊT N'A JAMAIS ÉTÉ INFORMÉE DES INCARCÉRATIONS OPÉRÉES DANS LA PARTIE DE SON ÉTABLISSEMENT OCCUPÉE PAR L'ARMÉE ALLEMANDE. »

Propos tenus par le surveillant-chef, Albert Puydupin, le 12 juillet 1944, rapportés dans une note du cabinet du préfet du Calvados du 15 juillet 1944. (voir page 100)



CAEN - MAISON D'ARRÊT
6 juin 1944
LA GESTAPO EXÉCUTE
73 PRISONNIERS...



Vue intérieure d'une cour de la Maison d'arrêt de Caen où a eu lieu le massacre le 6 juin 1944.

RENCONTRE

Marcel Constantin

19 ANS, DÉTENU, COMMISS BUCHER, DEMEURANT À COULTÈRE (61)¹

Le 29 juin 1944, à 14 heures, des agents de la Gestapo, accompagnés d'un nommé Haack, signataire d'Argentan, Poiquard (Wilhelm) actuellement incarcéré à Alençon et Jardin, signataire d'Argentan, sont venus nous chercher pour nous conduire à Gonde-sur-Sarthe, au château de la Gestapo. Là, nous avons chargé notre cartier d'identité. Nous étions huit, cinq Allemands et moi, seuls survivants. Nous sommes restés dans le camion, tous enchaînés et sur des sacs de jute qui ont servi d'oreillers. Nous avons été à la fois maltraités et sommes passés par Sées, Argentan, Étival, Arthes à Caen, nous sommes allés, toujours en camion, à la maison d'arrêt où on nous a mis en cellule. Nous n'avons eu aucun contact avec les gardiens français de la prison. Le lendemain matin, vers huit heures, nous sommes allés dans la cour et nous sommes restés là jusqu'à midi. Les gardiens nous ont dit qu'ils nous feraient un travail difficile, que nous étions condamnés à mort et que, si nous étions condamnés, nous serions pendus à la forche. Sous la surveillance du nommé Hagan, qui est un Français, et de nombreux agents de la Gestapo, nous sommes allés dans un petit jardin, situé à l'opposé de l'entrée de la prison et recouvert dans l'axe de cette entrée. C'est un petit jardin de forme triangulaire qui est limité d'un côté par la prison d'un côté et par un mur de l'autre. On nous a fait d'abord travailler de faire sauter une partie du mur du chemin de ronde, à l'aide des pioches. Nous avons fait une loge en sautoir dans le mur, nous permettant de passer dans le chemin de ronde.



Procès-verbal de Marcel Constantin devant le juge d'instruction de Caen, le 12 octobre 1944. 3 pages dactylographiées.

Puis, on nous a ordonné de creuser à l'extrémité de la butte de terre, à vingt-cinq centimètres du niveau du sol, nous avons creusé les premières cadavres. En creusant mes soutiens, la bombe pénétra à cinq mètres de profondeur de cinq à six mètres et les cadavres étaient déformés, en se déplaçant de quatre à huit mètres selon le dispositif - certains furent enroulés en spirale. Sous cette première couche, les cadavres étaient jés, jés, jés. Ils étaient nus, enveloppés chacun dans une couverture. Sentant déjà mauvais, bien qu'il n'y ait eu que deux ou trois cadavres en décomposition. Ils avaient pu être livrés dans cinq jours. Nous avons essayé de reconnaître quelques cadavres. Nous avons découvert la première cadavre qui était un homme d'assez forte complexion, fatigué, fatigué à la tête et de plusieurs balles dans la poitrine. Il avait un nez cassé et de l'œil droit et était très déformé. Il pouvait avoir cinquante ans environ. Il avait une petite moustache de deux ou trois centimètres de large, brune et épaisse. Il portait une paire de chaussures à carreaux rouges et blancs. Les Allemands nous ont fait enlever la paire de chaussures et ont remis de nous sur ce nous étions trop courts. Nous n'avons donc pu que regarder furtivement les figures de quelques uns des morts.

La description du premier est celle du premier homme se trouvant à droite, en regardant le chemin de ronde et le plus proche de celui-ci. Nous avons remarqué que le troisième cadavre de cette rangée était un jeune homme de seize ou dix-sept ans aux cheveux châtains, frisés, et coiffés en boule. C'est un jeune homme couché dans le sol seulement. Nous n'avons pu identifier d'autres cadavres. Nous plantions chaque cadavre enveloppé dans sa couverture sur nos propres couvertures, et nous les transportions, l'un devant l'autre, à la fois les pieds. Nous avons été chargé ensuite de trois cadavres dans deux camions qui attendaient dans le chemin de ronde, à l'extrémité du trou dans le mur. Le travail terminé, on nous a fait immoquer avec retour au camp. Nous avons été chargé de deux autres personnes aux environs de Bayeux, en première ligne. La route par laquelle nous étions arrivés à ce point de vue nous est une route tortueuse mais goudronnée. Nous étions transportés dans un village comportant église. L'endroit où nous étions n'était pas si paisible. Il y avait des haies. Nous avons trouvé un port sur une rivière de cinq, six mètres de large, l'endroit avait été particulièrement bombardé. Au point de vue de nous, les camions nous ont quittés et nous ne les avons pas vus. Nous sommes restés ensuite à Alençon [...]

Le témoin Marcel Pleuxaux, 18 ans, également incarcéré à la maison d'arrêt de Coulterne², confirme sous le serment, la disposition de Constantin à l'égard de [...]

Depuis lors, le 12 octobre 1944 par Joseph Chabot, juge d'instruction après citation de [...]

1. À cette date, Marcel Constantin est détenu à la Maison d'arrêt de Coulterne (61) et est en possession de son passeport. 2. À cette date, Marcel Pleuxaux est détenu à la Maison d'arrêt de Coulterne (61) et est en possession de son passeport.



Note de chef de bureau du cabinet du préfet du Calvados, 15 juillet 1944. 2 pages dactylographiées.

OÙ LES PRISONNIERS ONT-ILS ÉTÉ EXÉCUTÉS ?

Combien le massacre de la maison d'arrêt a-t-il fait de victimes le 6 juin 1944 ?

En 1994, Jean Quélin, maître de conférences à l'université de Caen, spécialiste de la période de l'Occupation et de la Libération normande, et Jacques Vico, ancien président et président de l'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance (UCVR) du Calvados, publient une liste critique des victimes établie sur des bases archéologiques indiscutables. Leur conclusion résume les estimations fournies par plusieurs sources produites peu après la Libération : « Il semblerait que le nombre des fusillés de la maison d'arrêt s'établisse entre 70 et 75 ».



Compte rendu de la commission de la justice militaire de Caen, le 12 octobre 1944. 2 pages dactylographiées.

Et de fait, plusieurs éléments nous conduisent à avancer le chiffre définitif de 75 victimes, en privilégiant les sources produites dans les quelques mois qui ont suivi le terrible événement.

Une note du chef de bureau du cabinet de la préfecture du Calvados datée du 15 juillet 1944 donne cette précision importante : sur la base des déclarations du directeur de la maison d'arrêt faites le 6 juin et le 12 juillet 1944, « au 5 juin 1944, l'effectif présent dans le quartier allemand de la prison de Caen devait être de 90 prisonniers ».

Or, nous savons, grâce au témoignage d'André Lebrun, l'un des rescapés du massacre, recueilli le 22 septembre 1944 par le commissaire de police de Caen-rive gauche, le nombre exact de prisonniers qui ont quitté la prison le lendemain du 6 juin : « J'ai quitté la prison de Caen, le mercredi matin, vers 6 heures, en compagnie de 19 camarades qui étaient, comme moi, rescapés de l'attaque aérienne. Les autres étagés ayant été vidés entièrement ». Le 2 octobre 1944, André Lebrun, à nouveau interrogé dans le cadre de l'enquête sur les fusillés de la maison d'arrêt, confirme le chiffre de 19 rescapés et donne leurs noms.



André Lebrun, ancien résistant et rescapé du massacre.

Le 12 octobre 1944, Marcel Constantin, l'un des deux rescapés de l'équipe des exécutés de l'Alençon renvoyés dans un hôpital de l'Orne à cause de la gale découverte sur ses mains, après la manipulation des corps, déclare devant le juge d'instruction Chabotier du tribunal de Domfront : « Nous avons aidé à charger cinquante trois cadavres dans deux camions qui attendaient dans le chemin de ronde à l'extrémité du trou dans le mur. » Le 20 juin 1945, le même Constantin maintient sa déclaration devant le juge d'instruction Vollet près la Cour de justice de l'Orne : « On nous a fait sauter un mur puis passer dans un jardin de la prison où on nous a fait observer cinquante trois cadavres de Français exécutés, complètement nus, enveloppés dans des couvertures. On nous les a fait charger dans deux camions ».

Le 4 novembre 1944, le directeur du service des crimes de guerre ennemis, place Vendôme à Paris, adresse un courrier au commissaire divisionnaire de Caen demandant de lui faire parvenir un rapport sur les événements qui se sont produits à la maison d'arrêt de Caen, le 6 juin 1944. Le courrier commence par ces mots : « J'apprends que le 6 juin au matin, 75 otages français détenus à la Maison d'arrêt de Caen ont été exécutés à coups de revolver par un capitaine et un lieutenant de la Sicherheitsdienst (SD) ».

1. André Lebrun et Jacques Vico, « Massacre de la maison d'arrêt de Caen le 6 juin 1944 », Mémoires de la Résistance, page 64. 2. André Lebrun, « Massacre de la maison d'arrêt de Caen le 6 juin 1944 », Mémoires de la Résistance, page 64. 3. Jacques Vico, « Massacre de la maison d'arrêt de Caen le 6 juin 1944 », Mémoires de la Résistance, page 64. 4. Jacques Vico, « Massacre de la maison d'arrêt de Caen le 6 juin 1944 », Mémoires de la Résistance, page 64. 5. Documentaire de la Résistance sur le massacre de la maison d'arrêt de Caen le 6 juin 1944, page 10, sur le site de la Résistance.



Procès-verbal de Marcel Constantin devant le juge d'instruction de Caen, le 12 octobre 1944. 3 pages dactylographiées.

LES EXÉCUTIONS ONT EU LIEU DANS LES COURETTES DES PROMENADES SITUÉES À L'EXTREMITÉ DE L'UNE DES GALERIES OÙ LES DÉTENUÉS, EXTRAITS DE LEURS CELLULES, ÉTAIENT CONDUITS PAR GROUPES DE QUATRE À SEPT INDIVIDUS, PARMI LESQUELS SE SERAIENT TROUVÉS DEUX FEMMES [...]. LES CORPS DES VICTIMES DES EXÉCUTIONS ONT ÉTÉ INHUMÉS SUR LE CHAMP, DANS DES FOSSES CREUSÉES DANS LE MASSIF CENTRAL DES COURS-PROMENADES PORTANT LES N° 2-3-4 ET 5, APRÈS QU'UN RAPIDE LESSIVAGE DES COURS AIT ÉTÉ EFFECTUÉ [...]

Extrait du rapport du commissaire central de Caen Louis Bouillon au directeur du service des crimes de guerre ennemis, 22, place Vendôme, Paris, 20 décembre 1944.



CAEN - MAISON D'ARRÊT 6 juin 1944

LA GESTAPO EXÉCUTE 73 PRISONNIERS...



QUE SONT DEVENUS LES CORPS DES SUPPLIÉS ?

Où le chef de la Gestapo de Caen a-t-il donné l'ordre de dissimuler les corps ?

Depuis 80 ans, cette question lambda n'a toujours pas reçu de réponse et, si le mystère demeure, la douleur des familles est toujours bien présente.

Les recherches ont pourtant commencé très tôt. Dès la Libération, le préfet du Calvados Pierre Doure diligente une enquête confiée au nouveau commissaire central de Caen, Louis Bourin. Celui-ci est assisté du commissaire de police de Caen-rive gauche Jacques Hamannet qui interroge la déportation des simons, en particulier des escarpés du massacre inactif dans le quartier allemand au moment des faits (Albert Lebrun, Jacques Collart, Marcel Heubeaux, Amélie Lechevalier) et celle de deux surveillants du quartier français de la prison (le surveillant-chef Albert Puydopin et le surveillant Maillé).

Le commissaire Bourin est également saisi par le directeur du service des crimes de guerre à Paris, le 4 novembre 1944. Dès la fin de l'été 1944, des recherches sont effectuées dans les cimetières de Caen et des communes voisines, dans les toits et les terrils vagues, les canalis, les grottes, etc. Les enquêteurs disposent d'une liste de corps enterrés sur cette horrible tragédie, « les familles ayant été transportés en camions, le voyage aller et retour n'ayant duré qu'une heure ou une heure et demie environ » écrit le commissaire Hamannet au juge d'instruction chargé de cette affaire, le 24 septembre 1944.

Les membres de la Résistance participent aussi aux recherches. Ainsi, Louis Boisard et Madeleine Verly, représentante du COSOR, sont dépêchées sur la commune des Moutiers-en-Cinglais, après la découverte fortuite d'un charnier à la fin de l'année 1944. Cinq corps non identifiés, vraisemblablement abattus par les Allemands sont relevés et inhumés à Caen, au cimetière de l'Église. Aucun lien n'est établi avec le massacre du 6 juin 1944.

Pourtant une autre question est restée sans réponse : que sont devenus les prisonniers du quartier allemand de la maison d'arrêt d'Alençon, chargés d'enterrer les corps des fosses des cours-prisonniers de la prison de Caen et de les charger sur deux camions ?

Deux d'entre eux ont survécu, deux prisonniers de droit commun, Marcel Heubeaux¹ et Marcel Constantin², les communes de l'Orne à retrouver la première en 1990, mais les coconteries de Paris les prisonniers, recueils le plus de 40 ans après les faits, restent très sujets à caution. Toutefois, celui-ci déclare à Jacques Delarue qui renvoya à la maison d'arrêt de Caen, après lui, ni Marcel Heubeaux ni moi ne sommes les autres prisonniers d'Alençon. ■

Auguste Haquin

UN TOMEUR-CLÉ PASSÉ « SOUS LES RADARS »

Né le 5 août 1906 à Échelles (Ille-et-Vilaine), marié, deux enfants, Auguste Haquin a appartenu à cette minorité de Français qui, dès le début de l'Occupation, s'est engagé dans les rangs de la collaboration avec l'Allemagne nazie. Un document français retrouvé dans son dossier d'interdiction établie par la Cour de justice de l'Orne, et conservé aux Archives du Calvados, mentionne son appartenance, en 1942, au parti populaire français de Jacques Doriot.



Carte personnelle d'Auguste Haquin, employé comme chauffeur par le 1er bataillon allemand de la région de Caen.

Après un parcours professionnel chaotique fait d'épaves et de petits métiers, il parvient à entrer, sur concours, comme gardien de la paix au sein de la police municipale d'Argentan (Orne), en 1932. Auguste Haquin obtient une carte de poste, au début de l'Occupation, à la suite d'un différend avec le commissaire de cette ville. Puis, il se fait embaucher par plusieurs troupes allemandes, dont le 1er bataillon de la région de Caen, un poste de chef de poste sur un secteur de surveillance de troupes allemandes à Caen, du 1942 à avril 1943.

À compter du 15 avril 1944, il est employé comme chauffeur au service automobile de la Feldkommandeur 754 d'Alençon. À partir de ce moment, il travaille pour plusieurs services dont le service du travail et la Gestapo que commande le SS Rudolf Franz, alias Hildebrandt. Après un congé qui lui permet de retrouver sa femme et sa fille, à son domicile d'Argentan, rue de la République, il est de retour à son poste d'Alençon, le 2 juin 1944. Mais le lendemain, le 6 juin vers 14h, sa vie bascule. Sa femme, 52 ans, et sa fille, 14 ans, sont tuées dans le bombardement d'Argentan par l'aviation américaine, qui provoque, en juin, la mort de 43 personnes³. Ce traumatisme obligé se fait des idées. Des idées, Haquin associe un voyage se poursuivant d'Alençon à la Résistance. Il engage deux troupes françaises, l'une dirigée par Hildebrandt et l'autre par le capitaine de la Résistance, et participe activement, les armes à la main, à de nombreuses missions dans tout le département de l'Orne, au cours des mois de juin et juillet 1944, qui aboutissent à des arrestations, des exécutions et des déportations.

Parmi ces missions, figure celle du voyage, sous escorte allemande, le 29 juin 1944, de 8 détenus de la maison d'arrêt d'Alençon pour les conduire à la maison d'arrêt de Caen. À leur arrivée, ils sont enfermés dans des cellules du quartier allemand de la prison. Le lendemain matin, la procédure, sous le feu des interrogatoires des corps se trouvent dans les fosses des courtes de la prison, le 20 juin 1944. Marcel Constantin, affirme dans le juge Vollet que l'assistant de la Gestapo Haquin était bien présent, lors du voyage aller du camion transportant les corps et la camionnette où il se trouvait avec les autres Français de la maison d'arrêt d'Alençon. Il se souvient d'ailleurs d'un incident lors du voyage à la suite des interrogatoires :

« À l'aller de ce voyage, alors que nous avons été mis à l'arrêt, nous avions réussi à dissimuler du matériel. Là, dans une compagnie allemande, il m'est arrivé de rencontrer un détenu de la prison de Caen, Louis Jorjot, celui-ci s'en est aperçu, il a frappé M. Haquin. Nous avons d'ailleurs tous été frappés et pas seulement par Haquin mais Haquin se trouvait le plus arriéré, d'où il n'avait pu se défendre et sa fille, qui s'est blessée gravement à Argentan et qui s'est vu verser des idées sur les résistants par le 20 juin, Haquin a reconnu même rendu à Argentan, avec l'Allemand Alfred⁴, c'est-à-dire, le SS von Borthoff, à la villa du docteur Denon ou une partie du SD de Caen était restée, sous la direction de son chef, le SS Heyne. Haquin ne rapporte pas ce qui s'est dit, lui de cette rencontre, mais c'est à son moment là qu'il a vraisemblablement été mis au courant de la destination des corps (peut-être avait-il surveillé le groupe des huit corps) français qui suivait, en continuant le itinéraire normal ».

Haquin est arrêté au lieu-dit Maillé, le 21 juin 1945. Interrogé, jugé et condamné à mort, le 16 février 1946, sa peine est commuée en vingt ans de prison, peine qu'il n'a pas occupée en totalité. Bénéficiant de remises de peine successives, il est libéré en 1958. Il est décédé en 1987, à l'âge de 80 ans, emporté, avec lui, dans sa tombe, ses deux enfants... ■

1. Heubeaux (Marcel) arrêté le 12 juin 1944 au lieu-dit Maillé, Orne.
2. Constantin (Marcel) arrêté le 12 juin 1944 au lieu-dit Maillé, Orne.
3. Le 6 juin 1944, à 14h, un bombardement américain a tué 43 personnes à Argentan (Orne).
4. Alfred (nom de guerre) est un résistants français qui a été arrêté par les Allemands et qui a été déporté en Allemagne.



Deux photographies prises dans le charnier de tout et ses près dans une des courtes-prisonniers (à gauche) de la maison d'arrêt de Caen, rue de l'Église.

Chronologie du massacre 1944, Caen, maison d'arrêt, quartier allemand

- Mardi 6 juin**
 - Vers 04h, un détachement de la Gestapo de Caen sous la direction du SS Harald Heinz procède à l'arrestation d'un premier groupe de prisonniers.
 - Vers 10h/10h30, arrêt des familles et, vers 18h00 distribution de la soupe aux prisonniers.
 - Vers 15h à 16h, Collart et 16h, reprise des exécutions jusqu'à 18h30 environ, puis distribution de la soupe (A. Lebrun).
 - Vers 20h, exécution d'un troisième groupe par le lieu d'une ferme (A. Lebrun, J. Collart).
- Mercredi 7 juin**
 - Vers 4h00/4h30 libération des femmes à l'exception de la Hollandaise Dagmar Dribek qui, au même temps plus tard, est déportée à Ravensbrück.
 - Vers 5h45/5h, départ de la prison de 20 prisonniers sous escorte allemande¹ Albert Puydopin, surveillant-chef, constaté le départ de toutes les troupes d'occupation de la prison. Il remarque aussi les traces des exécutions, par le large en abondance qui précède le soir et quatre fosses communes de 3 mètres environ sur 1m 80 »².
- Vendredi 16 juin**
 - Deux agents de la Gestapo se font ouvrir le local de la maison d'arrêt ou étaient entreposés les effets des prisonniers exécutés, raspiés en paquets avec leurs pièces d'identité³.
- Vendredi 29 juin**
 - Arrivée à 18h30 dans l'escorte de la maison d'arrêt d'un camion chargé d'Allemands et de 8 civils français en provenance de la maison d'arrêt d'Alençon. Le camion est conduit par Auguste Haquin, un des auxiliaires français de la Gestapo d'Alençon.
- Vendredi 30 juin**
 - « Quatre explosives se sont produites dans l'établissement à 5h, précisait Albert Puydopin⁴. Une large brèche est ouverte dans le mur d'enceinte à proximité des cours-prisonniers du quartier allemand⁵.
 - Les 8 civils français dont Marcel Heubeaux et Marcel Constantin⁶ procédèrent peu après, par équipe de deux, à l'enterrage de 23 corps exécutés dans les quatre fosses, communes des courtes n° 2, 3, 4 et 5. Les corps sont chargés dans des camions qui attendent dans le chemin de ronde.

Près de l'entrée du trou dans le mur d'enceinte. Les 8 prisonniers français suivent les camions dans une camionnette blanche, sous escorte armée et enchaînés, vers une destination inconnue.

Dans ses deux dépositions, enregistrées les 22 octobre 1944 et 20 juin 1945 devant deux juges d'instruction, Marcel Constantin évoque un seul voyage.

Samedi 1^{er} juillet
• D'après Auguste Haquin, le groupe des 8 Français est retourné avec lui dans l'Orne⁷. C'est exact pour Marcel Constantin et Marcel Heubeaux qui sont à nouveau incarcérés dans le quartier allemand de la maison d'arrêt d'Alençon. Leurs 6 autres compagnons n'ont jamais donné de leurs nouvelles.

1. Heubeaux (Marcel) arrêté le 12 juin 1944 au lieu-dit Maillé, Orne.
2. Constantin (Marcel) arrêté le 12 juin 1944 au lieu-dit Maillé, Orne.
3. Heubeaux (Marcel) arrêté le 12 juin 1944 au lieu-dit Maillé, Orne.
4. Constantin (Marcel) arrêté le 12 juin 1944 au lieu-dit Maillé, Orne.
5. Heubeaux (Marcel) arrêté le 12 juin 1944 au lieu-dit Maillé, Orne.
6. Constantin (Marcel) arrêté le 12 juin 1944 au lieu-dit Maillé, Orne.
7. Heubeaux (Marcel) arrêté le 12 juin 1944 au lieu-dit Maillé, Orne.

« IL NOUS A ÉTÉ SIGNALÉ QUE DES FOSSES COMMUNES EXISTERAIENT DANS LA FORÊT DE CINGLAIS. MAIS NOUS NE PENSONS PAS QUE CETTE INDICATION PUISSE ÊTRE RETENUE. LES FUSILLÉS AYANT ÉTÉ TRANSPORTÉS EN CAMIONS. LE VOYAGE ALLER ET RETOUR N'AYANT DURÉ QU'UNE HEURE OU UNE HEURE ET DEMIE ENVIRON ».

Extrait de la note sur les exécutions de la maison d'arrêt de Caen par le commissaire de police Henriquet au juge d'instruction en charge de l'enquête, 24 septembre 1944.



CAEN - MAISON D'ARRÊT
6 juin 1944
LA GESTAPO EXÉCUTE
73 PRISONNIERS...



Massacre de la Maison d'arrêt de Caen du 6 juin 1944 (VICTIMES MEMBRES DES RÉSEAUX DE RÉSISTANCE DU CALVADOS (25 MEMBRES))

- ALLIANCE (13 membres)
MME Albert 30 ans, Calvados (France), arrêté le 1 mai 1944
BELLIERE Robert 40 ans, de Vertheuil (France), arrêté le 1 mai 1944
CERF Jean 30 ans, de Brécilly (France), arrêté le 1 mai 1944
... (other names and details follow in columns)

LE RÉSEAU COHORS-ASTURIES

P ou implanté dans le Calvados, le réseau de renseignement Cohors-Asturies a d'abord fait partie intégrante, au plan national, de mouvement Libération-Nord dirigé par le socialiste Christian Pineau. Ce n'est qu'à partir du voyage de Jean Cavallès à Londres, en février-avril 1943, que ce premier réseau dénommé « Phalanx ZO », s'en est détaché en prenant le nom définitif qu'on lui connaît.



Localement, il peut s'appuyer sur son ami Alexis Leblond, inspecteur de l'Assistance publique à Caen qui devient rapidement son adjoint. Les deux hommes recrutent une petite dizaine d'agents, dont André Heintz, professeur d'Anglais à l'Institut Saint-Joseph à Caen. C'est ainsi que les deux agents de Cohors Asturies parviennent à transmettre par la centrale Coligny, puis directement par un opérateur radio (qui a pu émettre un moment depuis le clocher d'Orailly-le-Tesson) « des renseignements intéressants sur les buses sous-marines de Cherbourg ; les mines ; et le trafic maritime de la zone côtière », mais aussi, en avril 1944, sur les premières rampes du V1 installées par les Allemands sur les falaises de Normandie.

Le recrutement d'un agent qui a caché une première arrestation pour cause de marché noir, libéré par la Gestapo en échange de la transmission de renseignements, est à l'origine de l'arrestation de deux responsables normands du réseau Cohors-Asturies, le 27 avril 1944, puis de leur incarcération à la maison d'arrêt de Caen.



Hommage de Marcelles Baput, avril 2002

Rapports de l'inspecteur de la Sûreté Publique, 6 décembre 1944

MAJORITAIREMENT, DES MEMBRES DES RÉSEAUX...



LE RÉSEAU ALLIANCE

R éseau de renseignement travaillant pour les Britanniques de l'Intelligence Service, ce n'est que tardivement qu'il se rattache en Basse-Normandie au BCFR de la France libre. Le réseau Alliance est fondé au début de 1943 par le commandant Louis-Marie Lucas. Différents chefs se succèdent à sa tête, au fur et à mesure des arrestations, dont Marie-Madeleine Bourcade, alias Héloïse. L'un des particularités de ce réseau est que ses agents portent comme pseudonymes des noms d'animaux. Surtout orienté vers la recherche de renseignements militaires sur l'ensemble du territoire occupé, le réseau Alliance peut aussi participer à l'exfiltration d'agents traqués, à l'évasion d'aviateurs alliés, à des actions de sabotage et de propagande. Chaque région est commandée par un chef de secteur et dispose d'un opérateur radio pour la transmission des renseignements.



LE RÉSEAU ARC-EN-CIEL

L e réseau Arc-en-Ciel est en réalité un sous-réseau du mouvement Tulle-Vengeance, créé en novembre 1942 par plusieurs agents du BCFR (Bureau central de renseignement et d'action) qui regroupe à Londres, les services secrets de la France libre. Jean Héron, originaire de Tulle, l'implante en Normandie, en recrutant, au cours de l'année 1943, plusieurs agents qui occupent des postes intéressants pour obtenir des informations sensibles auprès d'employés de la préfecture du Calvados (Roland Postel, Yves Le Goff, Pauline Leconte) ou de la gendarmerie de Caen (Maurice Dubrac, Anatole Leblond). Le réseau Arc-en-Ciel est essentiellement tourné vers le renseignement militaire (mouvements de troupes, défenses du mur de l'Atlantique) et la fabrication de faux papiers (Marcel Barpud, Roger Vallat).

Or, dans tout le département, un Français qui s'est mis à la solde de la Gestapo, Lucien Bréno, fait des ravages dans les rangs de la Résistance. Jean Héron obtient de la direction du réseau le feu vert pour mettre un terme aux agissements du traître. Le 3 mai 1944, Bréno est arrêté, en occupant des fonctions, rue des Fossés du Château, par un commando d'Arc-en-Ciel composé de Jean Héron et de deux agents venus spécialement de Paris, Jean-Louis de Camaret et Jean-Albert Vouilloud. L'opération, minutieusement préparée, est un succès complet, mais elle attire immédiatement l'attention des services de l'Abwehr et de la Gestapo.

En moins de trois semaines, les deux services allemands, renseignés par un traître à Paris et par un résistant imprudent, à Caen, réussissent à identifier les membres du commando et plusieurs agents du réseau normand. Les 22 et 26 mai 1944, les agents de la Gestapo et les membres de la bande à Héron procèdent à l'arrestation de 12 personnes, se saisissant des proches lorsque le résistant ou la résistante recherchée (c'est le cas du père de Pauline Leconte arrêté à la place de son fils) a réussi à échapper au coup de filet. Sur les 12 victimes de la rafle, 7 sont exécutés le 6 juin 1944 à la maison d'arrêt de Caen.



ROLAND POSTEL (1918-1944)

« DES MILLIERS D'HOMMES MEURENT EN SICILE, EN RUSSIE... OÙ SERAI-JE DANS 3 MOIS ? MA VIE EST VIDE D'ÉVÉNEMENTS... QU'AI-JE FAIT DE BEAU ET DE BIEN DANS MA VIE ? QUI M'EN DONNERA L'OCCASION ? »

Extrait du carnet de Roland Postel, 24 ans, agent de la Préfecture du Calvados, juillet 1943.



CAEN - MAISON D'ARRÊT 6 juin 1944 LA GESTAPO EXÉCUTE 73 PRISONNIERS...



LE FRONT NATIONAL ET LES FTPF

Le Front national rassemble plus de 400 à 600 membres dans l'ensemble du Calvados et représente la conscience locale de la Résistance, après le mouvement OCM. Si les cadres appartenant au parti communiste, ce mouvement rassemble des hommes et des femmes de toutes opinions, mais surtout principalement des classes populaires. Le défilé fédéral de Caen et les quartiers de la gare et de l'auvergne regroupent nombre de ses membres, particulièrement chez les ouvriers et les cheminots. L'esprit de résistance y est très fort, entretenu par une active propagande communiste et une solidarité ancienne et bien ancrée. Enfin, ce sont surtout des jeunes et des adultes, pour une nette majorité d'entre eux, domiciliés à Caen et dans les autres chefs-lieux d'arrondissement du Calvados. Le Front national attire également les jeunes à travers ses organisations satellites qui forment le Front patriotique de la jeunesse (FPJ) et, dans une moindre mesure, l'Union des Femmes de France (UFF).

Les jeunes les plus dévoués d'agit contre l'occupant, souvent recrutés parmi les résistants au Service du travail obligatoire (STO), intègrent par le régime de Vichy en février 1943, l'engagement dans les rangs des Francs-tireurs et partisans français (FTP). Créée au cours de l'été 1942, cette organisation, souvent présentée comme une branche armée du FN, est dirigée par Roger Foinneau, un entrepreneur de plombier et le secrétaire de Marseille-Franceville, membre du parti communiste, recruté notamment dans la clandestinité. C'est sous son autorité que se développent, au cours de la fin de 1942 et le début de 1944, de petits groupes FTPF implantés surtout dans les régions périphériques du Calvados, depuis le secteur de Trouville-Deauville-Honfleur et le sud du Pays d'Auge, à Vieux, jusqu'au Bocage vitrais, au sud ouest.

C'est dans ce dernier secteur que se trouve le plus important maquis du Calvados, le maquis FTPF Guillaume le conquérant. Le mot « maquis » ne doit cependant pas faire illusion. Il s'agit en fait de toutes petites unités dispersées dans les endroits les plus reculés du Bocage et de la Saosne normande. Saboteurs ferroviaires sur la ligne Paris-Caen, attaques de mailles pour y dérober les feuilles de rickens de rationnement à destination des nombreux résistants au STO cachés dans les fermes de la région, faux papiers, kites contre les collaborateurs, représentent l'essentiel de l'activité des FTPF. Cependant certaines actions à haut risque attirent l'attention des forces de gendarmerie et de la Gestapo et déclenchent une répression aussi ciblée que brutale.

À Caen, un petit détachement FTPF qui s'appuyait à faire une opération armée pour libérer des résistants du FN emprisonnés tombent, le 17 février 1944, dans une embuscade. L'affaire de Pontécoulant, les 31 mars et 1^{er} avril, au cours de laquelle s'attrourent, les armes à la main, des FTPF du maquis Guillaume le Conquérant et les gendarmes de plusieurs brigades de la compagnie de Vire, commencent par un officier, ancien partisan de la collaboration, aboutit à l'arrestation de deux de ses meilleurs éléments. En fin, une rafle organisée par les agents de la Gestapo et les auxiliaires de bande à Hervé, le 15 mai et les jours suivants, permet l'arrestation de plusieurs membres et sympathisants du Front national de la gare. ■

L'ARMÉE SECRÈTE (AS)

Cette composante militaire de la Résistance organisée dénommée « Armée secrète » (AS) est créée en avril 1943, entre le capitaine du général Deltreuil, chef de l'AS, et les chefs militaires des deux principaux mouvements de zone nord, OCM, CILR, CILM, Libération Nord et FTPF.

Dans les faits, la création de l'AS n'est vraiment effective en zone nord qu'à l'automne 1943, et la fusion entre les différents mouvements se fait de manière très discrète d'un département à l'autre. Dans le Calvados, il serait faux de prétendre que cette fusion a eu lieu. À la suite de la quasi disparition du mouvement Libération Nord, après l'arrestation de Maurice Fouquet, le 8 décembre 1943, des rafles effectuées par la Gestapo au sein du Front national et du mouvement OCM, quelques semaines plus tard, de la dispersion des cadres qui ont été rattrapés et de la faiblesse des effectifs, l'Armée secrète n'a guère eu d'existence réelle dans notre département.

Tout au plus, peut-on accepter l'idée d'un embryon d'organisation militaire, et seulement pour une durée de quelques semaines, en février et février 1944, avec la nomination du colonel Perrey au site de l'ORA qui peine à recruter des cadres parmi les officiers de réserve déjà engagés dans la Résistance.

Lorsque le lieutenant de gendarmerie Georges Martin, arrive d'Ille-et-Vilaine, à la suite d'une mutation, dans le Calvados, il ne dispose d'aucun contact et comprend vite que son supérieur, le commandant Hennessy, a depuis longtemps choisi le camp de la collaboration.

La véritable fin de toute façon vaudra à l'AS avec la collaboration des Forces françaises de l'intérieur (FFI), le 26 février, destinées à libérer l'ensemble des formations militaires de la Résistance intérieure française. ■

... ET DES MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE



L'ORGANISATION CIVILE ET MILITAIRE (OCM)

Principal mouvement de résistance implanté dans le Calvados depuis 1942, grâce à l'action de Marcel Grand, ancien directeur des Cinéma français de Mondorville, l'Organisation civile et militaire rassemble, à la fin de l'année 1943, plusieurs centaines de membres répartis sur l'ensemble du département, en particulier dans les arrondissements de Caen et de Vire. Ce mouvement a été rattrapé en février de cette année-là par sa fusion avec les effectifs du deuxième mouvement, par ordre d'importance, ceux de la Résistance (CLR) dirigé par d'autres fortes personnalités, comme l'inspecteur de l'Enseignement Pierre Bouchard, le directeur des Tourbières de Normandie, Pierre Conroy ou le colonel de réserve Gaston Corbasson. On retrouve les mêmes responsables au sein du réseau de renseignement Centre qui lui est rattaché, à la fin de l'année à Caen, dont le chef occupe le poste stratégique d'ingénieur aux Ponts et Chaussées, y exerce tous ses talents, en rassemblant, classant et cartographiant les renseignements militaires sur les défenses allemandes littorales collectés par les agents du réseau.

Par ailleurs, l'OCM contribue, via le réseau Marie-Odile animé par Louise Bolard et Léonard Gilie, à apporter une aide précieuse permettant à nombre d'aviateurs alliés d'échapper à la capture et, pour une partie d'entre eux, de pouvoir regagner l'Angleterre.

Enfin, le mouvement se prépare aussi aux combats de la libération, que l'on espère proche, en essayant d'obtenir du BCLA, le service secret de la France libre à Londres, des parachutes d'armes, par l'intermédiaire du Bureau des opérations aériennes (BOA) dont la direction a été confiée à Emmanuel Robineau.

Malheureusement l'activation de ce dernier, le 15 décembre 1943 à Caen, entraîne une rafle dévastatrice de la Gestapo dans la seconde moitié du mois de décembre. Plusieurs cadres sont arrêtés, et ceux qui en échappent sont obligés de se cacher à la campagne ou de quitter le département.

Au printemps 1944, la Gestapo et ses auxiliaires français, renseignés par des dénonciateurs souvent membres de partis favorables à la collaboration avec l'Allemagne, portent des coups très rudes à la Résistance. Ils ont ainsi des groupes OCM du village de Montcaumon et des environs, victimes d'une rafle à la fin du mois de mai 1944, quelques mois après l'exécution par les FTPF d'un collaborateur notoire domicilié sur la commune voisine de Saint-Charles-de-Percy. ■



L'ORGANISATION DE RÉSISTANCE DE L'ARMÉE (ORA)

Totalement implantée dans le Calvados, l'Organisation de résistance de l'Armée (ORA) est créée sous la direction du commandant Trutat, le 17 novembre 1942, rassemblée des officiers d'active ou de réserve, à l'instigation de ses chefs successifs, les généraux Verneau et Revès.

C'est en effet seulement dans le courant du mois de décembre 1942 que le commandant Trutat, chargé par l'état-major de l'ORA de créer une branche du mouvement en Normandie, nomme le commandant Régis des Plais responsable du secteur ouest (Calvados et Orne) et trouve enfin un chef pour le Calvados, en la personne du colonel Perrey, officier de cavalerie à la retraite.

L'ORA se place surtout dans la perspective d'une future coopération avec les armées alliées lorsqu'aura lieu le Débarquement et que commenceront les combats pour la libération du territoire. Cette position prudente, que certains détracteurs qualifient d'attentisme, nuit au recrutement. En dehors de Caen, le mouvement n'est guère présent que dans deux secteurs du département, les cantons d'Ersev et de Condé-sur-Noireau et ne peut compter que sur quelques dizaines d'hommes seulement.

Cependant, après la rafle de décembre 1943 qui désorganise complètement et affaiblit le mouvement OCM, l'Organisation de résistance de l'Armée se renforce quelque peu avec l'arrivée des hommes du docteur Derrion d'Argences qui attendent impatiemment de recevoir l'armement qui leur fait cruellement défaut.

La trahison d'un jeune réfractaire au STO, recruté par la Gestapo de Caen, entraîne, le 2 juin 1944, une rafle de 13 personnes, parmi lesquelles 11 résistants au STO placés dans les fermes de la plaine de Caen par une filière créée de toutes pièces par le docteur Derrion. Tous tombent sous les balles des tueurs dans les courtes de la maison d'arrêt de Caen, quelques jours après leur arrestation. ■

« (...) NOUS AVONS JURÉ, DE TOUTES NOS FORCES, DE TOUTE NOTRE ÂME DE NOUS BATTRE. QUATRE ANNÉES D'ACTIVITÉ OBSCURE ONT FAIT DE NOUS DES GARÇONS DURS ET DÉCIDÉS. L'HEURE TANT ATTENDUE APPROCHE. ELLE DOIT ÊTRE LA NÔTRE. SOUVIENS-TOI DE NOTRE DEVISE : AUDACE, DÉCISION, ÉNERGIE. PLUS QUE JAMAIS, POUR LA FRANCE, PAS DE QUARTIER !! »

Extrait du message de Robert Vigouroux, 22 ans, à son frère Paul, 21 ans.



ROBERT VIGOUROUX (1921-1944)



CAEN - MAISON D'ARRÊT
6 juin 1944
LA GESTAPO EXÉCUTE
73 PRISONNIERS...



LES AUTRES VICTIMES DES NAZIS (18 PERSONNES DONT 10 HOMMES ET 8 FEMMES)

Une semaine des victimes assassinées par la Wehrmacht de résistance à la Maison d'arrêt de Caen le 6 juin 1944.

Deux jeunes pris dans la rafle du 15 mai à Caen

Le 15 mai 1944, le boss d'ordre de la CIR René Hervé, Serge Fortin, convaincu son chef de lancer une rafle dans le quartier de la gare de Caen. L'opération est dirigée par le chef de la Gestapo qui met également sous ses ordres des hommes en soutien de l'opération. Outre Fortin, participent à la rafle Jean Lacombe et Daniel Colinet. Les trois gendarmes français sont arrêtés.



Robert Maitte Georges Madinet



Document Charles Boudin, 22 juin 1944, Gestapo, Angoulême, 1944 (AN)

Le cas mystérieux d'un collaborateur

Rouquier Albert Baud, marié, deux enfants, adhère au Rassemblement national populaire (RNP) depuis la création du parti de Marcel Déat, en 1941. Devenu responsable adjoint de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF), l'année suivante, figure-t-il parmi les personnes arrêtées le 15 mai 1944 ? Nous savons qu'il s'est fait embarrasser comme collaborateur au dépôt SNCF de la gare de Caen pour cacher des renseignements sur l'activité des centres résistants.

Un cas très particulier

Né à Saint-Loup-Hors (cote de Bayeux) le 9 août 1876, Jules Lubet, marié et père de six enfants dont trois reconnus sous son premier mariage de sa femme, est incité en 1914, dans sa situation de famille à partir du parti du front. Entre les deux guerres, il exerce successivement les métiers de bouvier de voiture, ours de charbonnier (à la port de Caen, Seine, Rouffignac), il change plusieurs emplois et devient commissionnaire et bachelier, activité professionnelle sans lien avec la localité que les policiers.

QUE SAIT-ON DES AUTRES VICTIMES ASSASSINÉES PAR LES NAZIS ?

Au nombre de dix, ces neuf hommes et cette femme inconnue ne présentent aucun lien avéré avec une organisation de résistance. Cependant, cinq hommes sur les neuf que constituait ce groupe se trouvent en infraction par rapport à la loi du 16 février 1943 créant le service du travail obligatoire (STO) pour les jeunes appartenant aux classes d'âges 1920, 1921 et 1922.



Serge Lefebvre Emilien Courant Louis Escoubé Louis Pallard Georges Noël

Cinq réfractaires au STO

Maire, deux enfants, Serge Lefebvre est un cultivateur. Originaire de Fleury, il appartient à la troisième classe d'âge (1922) concernée par le STO et consent à partir. Outre René, après avoir reçu son ordre de réquisition, Renté dans ses foyers, à Saint-Martin-de-la-Brière (Calvados) à la ferme d'une persistance, il décide de ne pas retourner en Allemagne, et part en exil avec son frère Jean, dans une ferme de La Barre-en-Caux (Eure). Le 27 mai 1944, dans cet exil, il est vu par sa famille à Saint-Martin-de-la-Brière, il est arrêté dans le village par la Feldgendarmerie. L'arrestation conduit à la prison de Lisieux, il est transféré peu après à la maison d'arrêt de Caen.

Louis Boudin, Emilien Courant, Georges Noël et Louis Pallard présentent plusieurs points communs : tous les quatre sont de très jeunes hommes. Le plus âgé a 24 ans, les plus jeunes, 22 ans. Tous colportiers, ils ont choisi de refuser de partir travailler en Allemagne après avoir reçu leur convocation pour le STO et tenté la recherche de petits emplois dans les fermes ou sur des chantiers locaux de l'ouest normande ou du Pôit-Océan.

Avec d'autres jeunes, dans la même situation précaire et semi-citadelle, ils séjournent depuis quelque temps, au centre de Thury-Harcourt en 1943-1944, sur la commune de Harcourt, cette localité de quelque 300 habitants située entre Thury-Harcourt et Arques-la-Bataille. Les deux y ont travaillé et il est avéré qu'ils faisaient du café au lait pour la cuisine de la ferme.

Ces coups de main commencent à faire du bruit dans les campagnes, d'autant que la presse locale se fait régulièrement l'écho des affaires de femmes dans la région. Les gendarmes sont bientôt alertés par le maire guilloué, et le lieutenant Quacoy qui commande la compagnie de gendarmes de Vie. Pendant l'affaire en cours, l'officier de gendarmerie écrit dans la prison de son officier aux yeux des Allemands. Sur la base des témoignages recueillis et le fait que les gendarmes des brigades de Condé-sur-Noireau, d'Arques-la-Bataille et de Thury-Harcourt, les quatre hommes sont arrêtés en l'espace de quelques semaines. Louis Boudin et Emilien Courant, sont appréhendés, ensemble, dans une prairie de famille à Condé-sur-Noireau, le 14 avril. Louis Pallard est arrêté à Thury-Harcourt le 15 avril, et Georges Noël, à Montigny, au début de son arrêt, le 15 mai.

Les quatre réfractaires, considérés comme « humanisés » par le lieutenant Quacoy, sont renvoyés vers les maîtres de l'occupation, et incarcérés, en conséquence, dans le quartier allemand de la maison d'arrêt de Caen.

Une femme inconnue

Il ne fut aucun indice sur une deuxième victime. Autre que l'assistant et compagnon du docteur Denier, Raymond Vigoulat, figure parmi les archives associées aux Nazis, le 6 juin 1944 à la maison d'arrêt de Caen. Le témoignage le plus précis est celui de Madame Blanche Néel, arrêtée par les Allemands à la place de son mari, en fuite, recueillie dans le quartier des femmes de la maison d'arrêt.

« Le 6 juin, départ de Caen, j'ai vu dans un couloir une femme française, soutenue par des soldats allemands. À côté d'elle, elle me dit : « Je suis une Juive... ». Elle fut traitée. Elle fut emmenée vers la cour où les Allemands abattent ceux qui résistent. Cette femme, dont j'ignore le nom, avait l'air de venir de Caen. Elle avait dit à son cousin, en relation avec un agent de la Gestapo. Après ses exécutions, les gendarmes allemands, sans donner aucune explication, nous a offert les affaires personnelles de cette femme. Nous les avons, bien entendu, refusées ».

Un des trois récipients du massacre, André Ledoux, cité dans le cadre de « l'enquête sur les fusillés de la maison d'arrêt de Caen », au commissariat de Fleury, le 22 septembre 1944.

« Dans la soirée du même jour [le 6 juin 1944], j'ai entendu une voix de femme qui disait : « Ren, Monsieur, laissez-moi, je n'ai rien fait ! » et après, j'ai entendu quelques coups de revolver ».

Enfin, le 22 août 1944, le juge d'instruction Berlemont, chargé de l'enquête sur les fusillés de la maison d'arrêt de Caen, a eu comme témoins du massacre à l'initiative des courtes ou il procède à l'inventaire de toutes les notes individuelles de l'officier Hérault, le 22 septembre 1944.

« Nous passâmes dans le 4^e courriel. Nous remarquâmes sur le sol à gauche, une boîte de chewing-gum usée, puis une grosse boîte de chewing-gum usée, semblant être des chewing-gum de femme ».

Pour quelle raison la Gestapo a-t-elle décidé de faire disparaître cette femme de la manière la plus cruelle qui soit, cette femme isolée à l'âge de 14 ans, Blanche Néel, sans donner aucune explication, rapporte les propos tenus par l'inconnue et avance une hypothèse :

« À ma connaissance, dans le quartier des femmes, les Allemands n'ont pas rassemblé les femmes qui devaient être fusillées. Elles ont été mises en cages. Il me semble bien que les autres ont été fusillées et celles qui n'ont pas été fusillées ont été envoyées dans les camps de concentration. Une fois dans les cages, j'ai trouvé la preuve dans le fait que j'ai rencontré une seule femme que l'on conduisait à la mort... On nous a dit que deux ou trois femmes avaient été fusillées, je n'ai jamais entendu d'autres témoignages ».

Celle que j'ai vue, avait été précédemment à être prisonnière... J'ai été arrêtée par erreur. Je n'ai pas d'identité. Je ne vais pas rester longtemps ici... Mon ami est dans la police allemande, dans la Gestapo. Il est parti en permission en Allemagne, vint à quelques jours. À son retour, il me les a ramené. Hélas... »

Il y a tout lieu de penser que l'homme de la Gestapo avait écrit quelque chose sur la main d'arrêt, qu'il avait été rapatrié en Allemagne, que l'on avait arrêté son amie... qu'il a supprimé... peut-être parce qu'on craignait qu'il n'ait raconté quelques confidences... »

« Je n'ai jamais vu Blanche Néel... (à l'exception de la photo ci-dessus) ».

« Cette hypothèse est à la fois la plus simple et la plus probable... ».

Un droit commun

Originaire de la Manche (Bardouville) Roger Roussel, 18 ans, commis bouclier, est arrêté à Mézidon, le 5 décembre 1943, avec un oncle Jean-Pierre Bard, 18 ans également, ouvrier couloir, par des gendarmes de Mouté. Ils viennent de commettre un crime, une dame âgée de Caen aux Algues qui les a surpris au moment où ils cambriolaient sa maison. Les deux hommes sont libérés après avoir été interrogés par les policiers. Plus Roger Roussel est troublé, seul, dans le quartier allemand d'une date inconnue. Les faits ne sont pas établis avec certitude, mais, selon le voisin allemand chef de la maison d'arrêt, qui vérifie, il s'agit d'un délit commis par son cousin pour de quelques articles de linge.

71 HOMMES ET 2 FEMMES EXÉCUTÉS SUR ORDRE DE LA GESTAPO À LA MAISON D'ARRÊT DE CAEN, À L'AUBE DE LA LIBÉRATION. TEL EST LE TERRIBLE BILAN DU PIRE CRIME DE GUERRE PERPÉTRÉ SUR DES CIVILS PAR LES NAZIS EN NORMANDIE.

NOUS NOUS SOUVENONS



CAEN - MAISON D'ARRÊT
6 juin 1944
LA GESTAPO EXÉCUTE
73 PRISONNIERS...



Vue aérienne de la maison d'arrêt de Caen.
Illustration: A. BERTHÉ



Plaque des victimes opposées, chaque côté, à droite de l'entrée principale de la maison d'arrêt avant la célébration officielle.
Illustration: A. BERTHÉ



Cérémonie officielle en présence du Président de la République, M. Emmanuel Macron, le 5 juin 2020.
Illustration: A. BERTHÉ

Une mémoire officielle
ORGANISÉE PAR LA VILLE DE CAEN, ET OUVERTE À TOUS, À L'EXTÉRIEUR DE LA PRISON

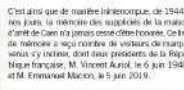
La deuxième cérémonie rassemble au-delà des familles et des associations patriotiques, les élus des collectivités territoriales, à commencer par ceux de la Ville de Caen, les services de l'État, tous les citoyens et tous les citoyens qui souhaitent participer à ces temps réservés au fait de l'histoire de la Ville de Caen et du département.

Matériellement, cette mémoire s'appuie sur une plaque apposée le 6 juin 1945 à l'initiative des agents des services pénitentiaires des prisons de Caen, à droite de l'entrée principale de la prison. Une belle citation empruntée à la conclusion du discours de Léonard Gillet, ancien résistant et président du conseil départemental du Calvados (CDL), prononcé le 1^{er} novembre 1944, on occupe le centre :

« L'opresseur, en les tuant, a cru les faire mourir ; il les a immortalisés ». Un bac à fleurs installé au-dessus de la plaque en 1947, a fini de donner un peu de volume à ce rapport de mémoire devant lequel sont déposés les gerbes des autorités après les témoignages et les discours, mais avant l'hommage aux morts et la Marseillaise.



Plaque commémorative apposée par le syndicat des agents des services pénitentiaires des prisons de Caen le 6 juin 1945.
Illustration: A. BERTHÉ



C'est ainsi que de manière hiéroglyphique, de 1944 à nos jours, la mémoire des suppliciés de la maison d'arrêt de Caen n'a jamais cessé d'être houchée. Ce lieu de mémoire a reçu nombre de visiteurs de marque venus y incliner, dont deux présidents de la République française, M. Vincent Auriol, le 6 juin 1949, et M. Emmanuel Macron, le 5 juin 2020.

Une de Liberté de Normandie commença à lire à Caen de Vincent Auriol, premier président de la République française à avoir fait le déplacement à la maison d'arrêt de Caen et devant la plaque des martyrs le 6 juin 1949.
Illustration: A. BERTHÉ

En ce 60^{ème} anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, après l'hommage rendu sur l'impasse des Calvados et du Vercors, la présence de la plus haute autorité de l'État fut entre la tragédie de la maison d'arrêt de Caen du 6 juin 1944 dans la mémoire collective nationale. ■

SUR LE SITE DE LA MAISON D'ARRÊT

La mémoire des protagonistes de la maison d'arrêt de Caen, enscindée par les Nazis le 6 juin 1944, n'a jamais cessé d'être honorée et entretenue depuis la fin de 1944 tout par les familles et les associations patriotiques de la Résistance et du monde combattant que par la Ville de Caen, le département du Calvados, la région Normandie, les parlementaires et les services de l'État (préfecture, administration pénitentiaire, OASACVG du Calvados, Ministère de la Défense, Éducation nationale). Cet hommage a revêtu deux formes complémentaires mais distinctes, dans la chronologie de la commémoration, et dans la géographie du lieu de mémoire.

Une mémoire intime
SOBRE ET RECUEILLI, RÉSERVÉE AUX FAMILLES, À L'INTÉRIEUR DU CHEMIN DE RONDE

Depuis 1945, les familles des suppliciés sont autorisées à pénétrer dans l'enceinte de la prison pour se rendre en cortège, porte-drapeaux en tête et dans le plus grand silence, à l'extérieur d'une des courtes où s'est produite la mort, en empruntant le chemin de ronde.

À cet endroit, une modeste stèle a été élevée à l'instar d'un tombeau, en 1947, dans l'axe principal de la prison et le long du quartier allemand. Une plaque rectangulaire blanche avec, au centre, en signe de deuil, une fleur sur son support se dresse à gauche d'une croix, surmontée de la date du 6 juin 1944. Au-dessous, une jardinière permet d'y planter et y entretenir des fleurs à l'année.



Stèle du chemin de ronde construite le 6 juin 1947.
Illustration: A. BERTHÉ

Le rituel de cette première cérémonie, commémorée 75 et 100 ans, demeure immuable. Après une brève prière solennelle, suivie d'une prière conduite par un prêtre du diocèse, est entonné le chant des partisans, l'hymne de la Résistance. Puis, suit la lecture d'un ou deux poèmes. Un dépôt de gerbes des associations et des familles est passé du garde à vous et suivi de la lecture aux Morts. Une minute de silence respecte le moment le plus intime du recueillement de la foule qui rassemble entre 100 et 150 personnes, toutes générations confondues. La Marseillaise, entonnée à capella, marque la fin de la cérémonie. Avant de quitter les lieux, les participants sont invités à déposer des pétales de rose autour de la stèle blanche. La foule retourne ensuite le cortège et reprend le chemin de ronde jusqu'à l'entrée principale de la prison. ■



Stèle du chemin de ronde, cérémonie du 6 juin 2020.
Illustration: A. BERTHÉ



Cérémonie du 6 juin 2020, M. Christian Arrêt, représentant les familles parvient à l'extérieur de la Cour 22, jette les pétales de roses sur la stèle.
Illustration: A. BERTHÉ

« L'OPPRESSEUR, EN LES TUANT, A CRU LES FAIRE MOURIR ; IL LES A IMMORTALISÉS ».

Extrait du discours prononcé le 1^{er} novembre 1944, devant la maison d'arrêt de Caen, par Léonard Gillet, président du Comité départemental de libération du Calvados.



LÉONARD GILLET
(1894-1971)



CAEN - MAISON D'ARRÊT
6 juin 1944
LA GESTAPO EXÉCUTE
73 PRISONNIERS...



Ouilly-le-Tesson. Monument dédié à l'abbé Bousso et ses compagnons de résistance. (D.R. Jean-François)

LEUILLY-LE-TESSON

L'abbé Bousso



Volets historiographiques de l'abbé Bousso et plaques commémoratives. (D.R. Jean-François)



Les Massacres de Falaise, vendredi 4 février 2016. (D.R. Jean-François)

LEUILLY-LE-TESSON

Gabriel James



Mouvement des martyrs de Comely. (D.R. Jean-François)

ARREBUSSEUIL

Docteur Paul Derrien



Buste à l'effigie du docteur Paul Derrien. (D.R. Jean-François)

À Argences, la municipalité a aménagé sur l'emplacement de la villa du docteur Derrien dynami-
sée par la Gestapo, à la fin du mois de juillet 1944, un espace mémoriel important. Transformé en jardin public, ce lieu de mémoire comprend un ensemble de plusieurs supports, plaques et panneaux d'informations historiques, buste de Paul Derrien, qui permettent de préciser le rôle tenu par le médecin d'Argences dans la Résistance organisée du Calvados. Il rappelle aussi qu'il fut le responsable d'un groupe de résistants et de réticulaires entre dans une zone clandestine et dispersés dans plusieurs villages de la plaine de Caen à Falaise. S'appuyant sur une documentation publiée dans des ouvrages de référence, la municipalité d'Argences réalise véritablement le passage d'une mémoire collective centrée sur le groupe.



Panneaux d'information, jardin public d'Argences. (D.R. Jean-François)



Plaques commémoratives sur le mur extérieur du jardin. (D.R. Jean-François)



Entrée du jardin public aménagé à l'emplacement de la villa du docteur Derrien dynamisée par la Gestapo. (D.R. Jean-François)

... À LA MÉMOIRE COLLECTIVE CENTRÉE SUR LES GROUPES

Le début des années 1990 marque un tournant dans la construction de la mémoire collective de la tragédie du 6 juin 1944 à la prison de Caen. Un premier événement, passé inaperçu, a lieu dans la petite commune d'Ouilly-le-Tesson (Calvados) avec la création, le 4 juin 1993, de l'association « Hommage à l'abbé Bousso et à ses compagnons de résistance » présidée par le maire Gilbert Vico. Dans le cadre des célébrations du cinquantième anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, les membres de cette association qui rassemble des élus et des habitants d'Ouilly-le-Tesson, de Renivres et de Mairières veulent rendre hommage à l'abbé Victor Bousso et à ses compagnons de résistance. Parmi ces derniers figurent le docteur Paul Derrien d'Argences, sa compagne Raymonde Yvartier, et tous les prisonniers du Calvados, de l'Orne et de la région parisienne, réhabilités au STO qui ont été dirigés vers les fermes parties des villages de la plaine de Caen, entre Argences et Falaise. Tous ont été exécutés le 6 juin à la maison d'arrêt de Caen après avoir été radés par la Gestapo, soit 73 personnes au total.

Le deuxième événement, en partie lié au précédent, est la publication, presque simultanée, de trois ouvrages qui mettent en relief le coût humain très élevé supporté par les civils durant toute la durée de la bataille de Normandie. À commencer par le massacre de 73 prisonniers à la maison d'arrêt de Caen, le jour même du Débarquement. Il s'agit tout d'abord de la publication du livre de Jacques Vico, président de l'Union départementale des Combattants volontaires de la Résistance du Calvados, et du professeur de l'Université de Caen, Jean Quélin, *Massacres nazis en Normandie* (mai 1994), suivi par mon livre *Si près de la liberté*, financé à contre-chaque avec les deniers de l'association « Hommage à l'abbé Bousso et à ses compagnons de résistance ».

Le troisième volet de ce tournant historiographique majeur est constitué par la publication du monumental travail de recherche effectué par les 25 étudiants de l'antenne de Caen de l'Université Inter-Agès qui, sous la direction de Jean Quélin et de Bernard Garret, directeur du Centre de recherche d'histoire quantitative de l'université de Caen, ont dressé la liste de toutes les victimes civiles du Calvados dans la Bataille de Normandie, ouvrage sorti en librairie au cours du deuxième trimestre de 1995.

Un hommage poignant aux 20 000 victimes civiles



Article de Ouest France, 7-8 juin 2014. (D.R. Jean-François)

Le 6 juin 2014, lorsque le président de la République vient à Caen pour commémorer le 70^e anniversaire du Débarquement, il évoque, pour la première fois, le sort des quelque 20 000 civils tués pendant la bataille de Normandie. « Je voulais, en ce 70^e anniversaire, que l'hommage de la Nation puisse s'adresser à tous, civils et militaires. Que le rôle des Normands soit pleinement reconnu. » déclara-t-il.

La présence du président de la République, M. Emmanuel Macron à la cérémonie organisée par la Ville de Caen, devant la maison d'arrêt, le 5 juin 2019, a permis de sortir du seul cadre régional normand la mémoire de la tragédie qui s'est produite en ce lieu, le 6 juin 1944. À cette occasion, tous les résistants, nomades, réseau par réseau, mouvement par mouvement, sont entrés, ce jour-là, dans la mémoire collective nationale. ■

Quelques ouvrages de référence



Jean Quélin, Bernard Garret, *Massacres nazis en Normandie* et *Les victimes civiles dans le Calvados*. (D.R. Jean-François)

Gilbert Foucaud, *Si près de la liberté II*. (D.R. Jean-François)

Jean Quélin, Jacques Vico, *Massacres nazis en Normandie*. (D.R. Jean-François)

« JE VOULAIS, EN CE 70^e ANNIVERSAIRE, QUE L'HOMMAGE DE LA NATION PUISSE S'ADRESSER À TOUS, CIVILS ET MILITAIRES. QUE LE RÔLE DES NORMANDS SOIT PLEINEMENT RECONNU. »

François Hollande, Président de la République Française, Ouest France, 7-8 juin 2014. (D.R. Jean-François)



FRANÇOIS HOLLANDE



CAEN - MAISON D'ARRÊT
6 juin 1944
LA GESTAPO EXÉCUTE
73 PRISONNIERS...